



Océane



ÉDITO



Jean-François CARENCIO
Ministre délégué auprès
du Ministre de l'Intérieur et des
outre-mer, chargé des outre-mer

J'apprécie cette occasion qui m'est offerte par l'ODEADOM d'adresser quelques mots dans cet éditorial aux acteurs des filières agricoles et agroalimentaires des Outre-mer dans lesquelles nous devons placer une grande confiance et de vrais espoirs pour réussir l'ambition de la création de valeur !

J'ai tenu à participer avec mon collègue Marc Fesneau au conseil d'administration de l'office le 25 novembre dernier, d'abord pour témoigner de l'engagement sans faille du gouvernement dans le chemin de mutation de l'agriculture qui est lancé et qui va se poursuivre. Pour tracer quelques voies pour aller plus loin, comme la Première ministre nous le demande. Mais surtout pour entendre et écouter les témoignages des représentants des territoires rassemblés dans ce conseil, leurs difficultés, leurs projets, leurs attentes.

Je répète ici mes convictions. Les outre-mer sont un condensé des difficultés actuelles du secteur agricole, mais ils sont aussi au cœur des enjeux de la transition écologique et de la souveraineté alimentaire. Ils ont donc l'opportunité d'être de véritables terres d'innovation pour l'agriculture de demain.

Le président de l'office, Joël Sorres, que j'avais rencontré seulement quelques jours après ma prise de fonction, avait été convaincant. Les membres du conseil avec lui ont renforcé encore cette approche. Ceci sans dissimuler que le chemin emprunté supposera encore beaucoup d'efforts, de tous, pour concrétiser à plus grande échelle les mutations engagées que ce soit en termes économiques, sociaux, environnementaux. Je serai toujours au côté des filières agricoles pour les appuyer autant que nécessaire. Le doublement de la contribution que mon ministère octroie au budget de l'ODEADOM en est une première marque tangible, que Gérard Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, m'avait demandé de mettre en place.

La période est difficile pour les agriculteurs et les entreprises de l'agroalimentaire. Elle l'est pour beaucoup de nos concitoyens avec le retour de l'inflation. J'ai initié la démarche du « Oudinot du pouvoir d'achat » pour modérer les prix autant que possible sur les produits du quotidien. Le bouclier qualité prix (BQP) se construit et doit protéger notamment les plus fragiles. L'alimentation en est nécessairement partie prenante. Les négociations conduites par les préfets au niveau local, et celles que j'ai réalisées au niveau national, vont permettre d'avoir plus de produits agricoles locaux dans les « BQP », mais aussi de travailler avec la grande distribution pour qu'elle vende plus de produits locaux dans les Outre-mer.

Notre cap est clair : mieux couvrir les besoins alimentaires de la population par les produits locaux, avec une stratégie et des objectifs spécifiques à chaque territoire. Il doit donc être construit dans les territoires, avec les élus et les agriculteurs, avec une équipe d'appui nationale coordonnée par le délégué interministériel à la transformation agricole des Outre-mer.

Cette phase de concertation locale va démarrer très rapidement et devra aboutir d'ici au prochain Salon International de l'Agriculture. Elle s'intègre totalement dans le dialogue engagé avec les élus, à la demande du Président de la République, pour repenser la façon de conduire les politiques publiques et les conditions du développement économique des Outre-mer.

Et nous ne gagnerons rien dans des oppositions de filières ou de modèles de production, en imaginant que fragiliser une forme d'agriculture en renforcerait une autre. C'est la diversité des exploitations, des agricultures, des filières qui font et feront leur force et renforcera la capacité de résilience dans les territoires.

La transformation agricole des Outre-mer est en marche. Gérard DARMANIN et moi-même avons une grande confiance dans l'intelligence collective mobilisée pour la réussir.

Vous savez pouvoir compter sur mon engagement permanent, sur celui de mes équipes au ministère chargé des Outre-mer, sur celui de l'ODEADOM au côté des agricultures et des filières. Je sais pour ma part pouvoir compter sur tous les acteurs engagés sur le terrain, sur les agriculteurs dont je connais la valeur et le travail.

Jean-François CARENCIO

La lettre de l'ODEADOM - N°29

Décembre 2022

SOMMAIRE

Editorial : M. Jean-François Carencio, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Chargé des Outre-mer	p.1
Une première historique, la présence des deux ministres référents au conseil d'administration de l'ODEADOM	p.1
Bilan du programme POSEI 2021, paiements 2022	p.2
Séminaire Ecophyto DOM2+ à La Réunion	p.2
Travail pour un plan de souveraineté nationale dans le secteur des fruits et légumes dont les Outre-mer sont partie prenante	p.2
Déplacement de l'ODEADOM et de la DITAOM à Saint-Pierre et Miquelon. Un partenariat solide autour de la dynamique agricole de cet archipel boréal	p.3
Lancement de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles	p.3
France 2030, appels à projets et appels à manifestation d'intérêts pour une projection dans l'avenir	p.3
Mission de l'assemblée nationale relative à l'autonomie alimentaire des Outre-mer	p.4
Cérémonie de remise des insignes de la légion d'honneur à M. Joël Sorres et Mme Valérie Gourvenec	p.4
Rendez-vous au Salon International de l'Agriculture, dans l'espace Outre-mer, du 25 février au 5 mars 2023	p.4
Carnet : agendas, évènements, vie de l'établissement, publications	p.4

Une première historique, la présence des deux ministres référents au conseil d'administration de l'ODEADOM

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Marc Fesneau et le ministre chargé des Outre-mer, Jean-François Carencio ont participé vendredi 25 novembre aux travaux du conseil d'administration de l'ODEADOM pour écouter les acteurs et tracer des perspectives pour l'agriculture des Outre-mer.



Ce conseil était réuni les 24 et 25 novembre sous la présidence de Joël Sorres, pour une de ses deux réunions annuelles. Avec un agenda chargé, à la fois sur des thèmes prospectifs et d'orientation, sur des dispositions relatives à la vie de l'office et, lors de cette séquence, pour avoir un débat approfondi avec les ministres. Cela a permis aux administrateurs, essentiellement des ultramarins impliqués et venus spécifiquement pour cette réunion - représentants des filières, présidents de chambres d'agriculture, représentant des collectivités, des salariés et des consommateurs - d'échanger très directement avec les ministres. Ils ont pu les interpeller, les sensibiliser, mais aussi leur présenter les projets, nombreux, auxquels ils sont attachés et pour lesquels ils en appellent à l'intervention publique.

Les ministres ont détaillé les actions en cours pour ce secteur agricole essentiel pour l'alimentation, l'économie et l'emploi des Outre-mer et réaffirmer l'engagement sans faille de l'Etat au côté des filières. Ils ont écouté avec grande attention les interventions de chacun. Les uns et les autres s'inscrivent dans la trajectoire de transformation agricole dessinée par le Président de la République, pour autant, les attentes restent fortes pour accélérer les mutations engagées et faire face aux défis d'avenir. Des réponses précises ont pu être portées en séance sur des sujets d'actualité, et pour les volets plus structurels, des éléments de méthode ont été dégagés.

Cette présence des ministres unanimement appréciée, lesquels ont porté des messages directs, traduit au plus haut niveau le rôle de concertation que joue l'établissement entre tous les acteurs et institutions des territoires.

<https://twitter.com/lesoutremer/status/1596163996213989376?t=V3DKHrITV3Ib-OnVq-LVSSw&s=01>

► Bilan du programme POSEI 2021, paiements 2022

Les paiements du programme POSEI 2021, déployés en termes d'actions du 1er janvier au 31 décembre 2021, se sont achevés le 15 octobre 2022. Cela donne l'occasion d'un bilan chiffré de ce programme, essentiellement mis en œuvre par l'ODEADOM, et d'esquisser quelques perspectives pour le programme suivant. Ces données seront détaillées et mise à disposition de tous dans le document « rapport annuel d'exécution » (RAE) qui sera disponible sur le site de l'office et qui est un document essentiel transmis à la Commission européenne.

Au total, 326,9 M€ ont été payés pour le programme 2021, entre fonds européens et fonds nationaux associés (dits CIOM). 311 M€ l'ont été par l'ODEADOM, le reste, 16 M€, par l'ASP qui verse les aides directes animales et les aides surfaciées de Mayotte.

Ces 326,9 M€ sont issus pour 274,8 M€ du budget européen (FEAGA) et 52,1 M€ du budget national (CIOM). Si les paiements européens sont stables d'une année à l'autre, ceux du CIOM sont en croissance continue : 38,9 M€ en 2018, 46,7 M€ en 2019, 48,5 M€ en 2020 et 52,1 M€ en 2021, soit une croissance de 34% en 4 ans du fait de l'augmentation constante des volumes issus des productions de diversification.

Par filière cela se distribue en 127 M€ pour la banane (mesure 1) ; 75 M€ pour la filière canne (mesure 2) ; 34 M€ pour les autres filières végétales (mesure 3) ; 62 M€ pour les productions animales et 27 M€ pour le régime

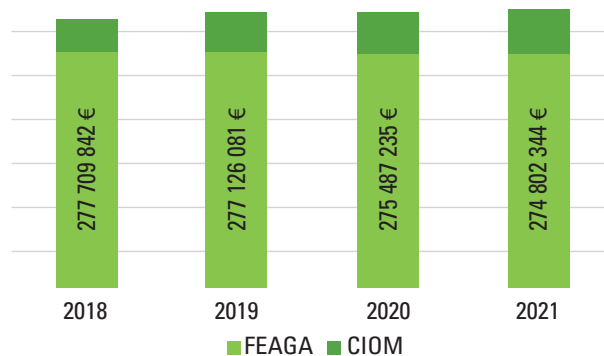
► Séminaire Ecophyto DOM2+ à La Réunion

Du 7 au 10 novembre a eu lieu, depuis Saint-Pierre à La Réunion, le séminaire ECOPHYTO DOM mis en œuvre par l'ODEADOM sous pilotage de la direction générale des Outre-mer (DGOM) et de la direction générale de l'alimentation (DGAL).

Le premier objectif de ce séminaire était de préparer le prochain appel à projet 2022-2023 afin de répondre à l'objectif de réduction de 50 % de consommation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025. Sont ressortis des débats la nécessité de développer une vision transversale et pluriannuelle des financements et de renforcer la coordination entre les différents leviers : projets Ecophyto, RITA, FEADER et CASDAR. Un comité de pilotage « Phyto Dom » va être créé avec une première session en juin 2023.

Le séminaire était articulé autour des journées Agrofertiles, organisées par le RITA Réunion sur le site de l'Armefflor à Saint-Pierre. Ces journées ont connu un vif succès. Plus de 1 000 participants ont été accueillis sur deux jours avec au programme 33 conférences, 70 stands et 12 démonstrations d'innovations technologiques au service des agricultures locales. Une délégation d'une quinzaine de personnes dont des représentants de la Martinique, la Guadeloupe et de Mayotte avait fait le déplacement. De nombreuses visites terrains étaient organisées. Plus de 70 personnes ont participé au séminaire, une trentaine de personnes en présentiel et une quarantaine en ligne. Mme Jaumier, de la DGOM a souligné les efforts importants réalisés pour réduire la dépendance des filières agricoles aux pesticides de synthèse et favoriser l'accès à des solutions alternatives durables. Cela a été confirmé par la présentation des évolutions de pratiques. En 2023, l'enveloppe de financement consacrée à l'actions DOM de Ecophyto 2+ passera de 600 000 à 900 000 €, la priorité sera donnée aux projets ayant une forte dimension Inter Dom. La difficulté de faire face à l'enherbement, si l'usage de certains herbicides dont le glyphosate sont interdits, a été fortement mise en avant par les participants, même si des efforts ont été déployés pour proposer des alternatives. De nouveaux modèles agricoles performants et résilients sont à l'œuvre sur le terrain grâce à l'implication de nombreux agriculteurs, filières et instituts techniques. L'appel à projet Ecophyto 2+ sera lancé prochainement. Un prochain webinaire Ecophyto DOM aura lieu à l'automne 2023.

38 863 763 € 46 675 969 € 48 468 634 € 52 102 383 €



Evolution des paiements (FEAGA et CIOM) - en années FEAGA
Augmentation de 34% des crédits CIOM entre 2018/2021

spécifique d'approvisionnement (RSA) essentiellement destiné à la fourniture d'alimentation animale. Par territoire, La Réunion reçoit 118 M€ (36%), la Martinique 122 M€ (37%) ; la Guadeloupe 69 M€ (21%), la Guyane 9 M€ (3%) et Mayotte 7 M€ (2%), ces montants étant assez directement liés aux aides par filières.

Ceci est à relativiser avec le fait que le POSEI représente la majorité mais non la totalité des soutiens publics, et à prendre avec un peu de prudence, les chiffres définitifs étant établis et publiés en février 2023.

Le programme POSEI 2022, globalement similaire à celui de 2021, est en cours d'exécution, il se déploie de janvier à décembre 2022. Les paiements de ce programme ont débuté dès le 16 octobre 2022. Le programme 2023 débutera le 1er janvier prochain, sans modifications majeures, les paiements

► Travail pour un plan de souveraineté nationale dans le secteur des fruits et légumes dont les Outre-mer sont parties prenantes.

Dès mars 2022 le premier ministre avait annoncé la rédaction d'une stratégie nationale de souveraineté pour les fruits et légumes, au sein du plan de résilience agricole et agroalimentaire. Les différentes filières françaises ont transmis leur diagnostic pendant l'été, une contribution spécifique a été proposée pour les Outre-mer à partir des éléments produits par les différentes interprofessions.

Le ministre Marc Fesneau a lancé les travaux d'élaboration de ce plan en septembre, en présence des représentants des filières et la mise en place de 4 groupes de travail correspondants aux principales thématiques identifiées :

- Protection des cultures ;
- Compétitivité, innovation et investissement ;
- Recherche, expérimentation, formation et renouvellement des générations ;
- Consommation des fruits et légumes.

Les travaux ont débuté avec un rythme accéléré, les filières ultramarines sont associées à tous les groupes et sont mobilisées, s'appuyant sur une mission d'appui spécifique confiée à l'ODEADOM. Pour chaque thématique, il s'agit de partager le diagnostic, de recenser les leviers mobilisables et de dégager les priorités d'action avec les acteurs économiques en cohérence avec les cibles à atteindre pour stabiliser les volumes produits de fruits et légumes puis accompagner leur augmentation.

Les actions identifiées sont déclinées autour d'axes stratégiques, eux-mêmes déclinés en actions opérationnelles. La finalisation des travaux est prévue pour janvier 2023 pour la formalisation d'un plan national au 1er trimestre de l'année 2023.





Lancement de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles

Le renouvellement des générations est un véritable défi pour les secteurs agricoles et agroalimentaires qui doivent affronter des changements importants, déjà à l'œuvre au cours de la période :

la démographie et les évolutions sociales en agriculture ;

le changement climatique, dont la disponibilité de la ressource en eau et la biodiversité ;

la disponibilité des facteurs physiques de production (foncier, engrais, énergie, produits phytopharmaceutiques) ;

les évolutions de la demande alimentaire.

Le ministre Marc Fesneau, avec les représentants de Régions de France, a lancé le 7 décembre en présence de très nombreux acteurs impliqués, le début de la concertation pour le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles tels qu'annoncés par le Président de la République le 9 septembre dernier à l'occasion des « Terres de Jim ». Ces travaux ambitieux sont destinés à assurer l'avenir de l'agriculture tout en accompagnant mieux le parcours de celles et ceux qui font le choix de s'engager dans les métiers agricoles. L'humain sera au cœur de ce pacte. Un horizon a été fixé : 2040 ; avec la nécessité d'anticiper ce que seront les agricultures, les exploitations et les métiers à cet horizon. Quatre blocs de questionnement sont mis en avant : comment miser et investir sur le capital humain ? Comment reconnaître, valoriser et promouvoir la diversité ? Comment générer une mobilisation collective pour le renouvellement des générations et les transitions ? Comment déployer des approches pragmatiques et penser territoire ? Les travaux sont organisés pour se conclure dans six mois avec le dépôt d'un projet de loi. Le président et le directeur de l'ODEADOM ainsi que le délégué interministériel à la transformation agricole des Outre-mer y participaient.

Cette concertation, s'engage autour de quatre axes :

- l'orientation et la formation ;
- la transmission ;
- l'installation des jeunes agriculteurs ;
- la transition et l'adaptation face au climat.

La réunion de lancement a permis de détailler la méthode avec 4 groupes de travail qui se réuniront dès janvier, des travaux dans les territoires, avec une forte implication des chambres d'agriculture et des acteurs de la formation et du développement, et des contributions par internet. Les Outre-mer seront nécessairement acteurs de ce grand projet.

Déplacement de l'ODEADOM et de la DITAOM à Saint-Pierre-et-Miquelon. Un partenariat solide autour de la dynamique agricole de cet archipel boréal

L'ODEADOM et la DITAOM ont conduit une mission à Saint Pierre-et-Miquelon du 18 au 24 septembre 2022 qui a permis des rencontres nombreuses de l'ensemble des acteurs institutionnels et des agriculteurs de l'archipel.

Elle a été l'occasion d'une appréhension in situ des particularités très fortes de ce territoire, par sa taille, son climat, son organisation institutionnelle, ses enjeux agricoles et alimentaires propres, très distincts de ceux de la métropole mais aussi des autres territoires ultramarins. Au titre des fragilités, le faible nombre d'exploitations et leur renouvellement est un enjeu majeur. La question des coûts de production et du fort renchérissement récent de l'ensemble des intrants est une inquiétude qui a été largement abordée. Ainsi que la question de la main d'œuvre disponible pour des travaux agricoles dans un marché du travail fortement déséquilibré. Enfin la difficile pérennité du seul abattoir de l'archipel représente un réel enjeu, ainsi que le projet de « Fab Lab », ou incubateur agricole, porté par la collectivité territoriale.

La dernière visite de l'ODEADOM sur ce territoire remontait à 2016, la dynamique est maintenue sur l'archipel avec des renouvellements d'exploitation, des installations faites récemment, d'autres en préparation. La participation au comité de pilotage du programme de développement agricole durable de Saint-Pierre-et-Miquelon, copiloté par le préfet et la collectivité, a permis également d'avoir une lecture actualisée de l'avancée des différents chantiers. Le nouveau schéma territorial d'aménagement et d'urbanisme (STAU) a par ailleurs renforcé la part de la surface agricole. Le maintien, dans un cadre souple, de l'enveloppe annuelle de crédits d'Etat gérée par l'ODEADOM, est apprécié comme essentielle pour l'appui au secteur. L'ODEADOM remercie vivement la DTAM (direction territoriale de l'agriculture et de la mer) et tous ses agents pour toute l'organisation du programme ainsi que tous les agriculteurs et acteurs qui ont permis le parfait déroulement de la mission.

France 2030, appels à projets et appels à manifestation d'intérêts pour une projection dans l'avenir

Mardi 12 octobre 2021, le Président de la République Emmanuel Macron a présenté le plan d'investissement « France 2030 ». Ce plan, piloté par le secrétariat général pour l'investissement, pose 10 objectifs pour mieux comprendre, mieux vivre, mieux produire en France à l'horizon 2030. Parmi ces 10 objectifs, l'objectif 6 est doté de 2 milliards d'euros qui seront consacrés à l'investissement pour une alimentation saine, durable et traçable. 428 M€ serviront au déploiement de systèmes agricoles durables et équipements agricoles (SADEA). 449 M€ sont affectés à l'objectif d'une amélioration durable et favorable à la santé.

Différents appels à projet et à manifestation d'intérêt sont régulièrement publiés sur les sites de la banque publique d'investissement, de la banque des territoires et de FranceAgriMer.

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, ont annoncé avec Bruno Bonnell, secrétaire général chargé de l'investissement en charge de France 2030, les sept premiers lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt



(AMI) « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de France 2030. Ces premiers lauréats seront accompagnés par la Banque des territoires pour une phase de maturation de leur projet afin de gagner en ambition et en qualité. La vague 2 de l'AMI s'est clôturée le 2 décembre 2022.

Les ministres ont également annoncé un dispositif d'aide à l'achat d'agroéquipements innovants doté de 400 millions d'euros sur les thématiques de la gestion de la ressource en eau, l'adaptation au changement climatique et la réduction de la consommation énergétique. Il s'agit d'un mécanisme qui sera clos le 15 septembre 2023 sur le site de BPI France et de FranceAgriMer. FranceAgriMer a ouvert une aide sur la réduction des intrants jusqu'au 31 décembre 2023.

▶ Mission d'information de l'assemblée nationale relative à l'autonomie alimentaire des Outre-mer

Preuve s'il en était besoin du caractère stratégique de la question de la souveraineté alimentaire, l'assemblée nationale a mis en place une mission spécifique d'information qui se consacre à l'autonomie alimentaire des territoires d'Outre-mer. Celle-ci est menée par M. Marc Le Fur, député des Côtes d'Armor, et Mme Estelle Youssouffa, députée de Mayotte. La mission a entrepris ses travaux en septembre 2022, l'ODEADOM ayant été la première structure auditionnée. Les députés ont tenu également à avoir une approche de terrain et se sont rendus à la rencontre des acteurs à Mayotte et à La Réunion en novembre 2022. Leur rapport, attendu début 2023, sera une pierre importante dans les débats en cours sur les voies et moyens permettant de progresser dans cette direction partagée de souveraineté alimentaire.

▶ Cérémonie de remise des insignes de la légion d'honneur à M. Joël Sorres et Mme Valérie Gourvenec

C'est en présence de nombreuses personnalités, d'amis, de collègues et de leur famille que Joël Sorres et Valérie Gourvenec se sont fait remettre le 14 octobre 2022 les insignes de la légion d'honneur par Isabelle Chmitelin, directrice générale de Chambre d'agriculture France (et précédemment directrice de l'ODEADOM), dans les magnifiques salons de cette très belle et emblématique maison de l'agriculture, avenue Georges V. Une cérémonie sympathique et festive certes, mais aussi l'occasion, à travers les forts discours prononcés de rappeler les parcours de Joël Sorres et Valérie Gourvenec, les valeurs de l'engagement personnel et professionnel, coté organisation et économique agricole d'une part, côté responsabilité publique de l'autre. La réunion à l'occasion de cette soirée de ces parcours, au-delà des amitiés entretenues, est également le témoignage des fondements et succès du mode de concertation approfondi, au cœur des missions et de l'identité de l'ODEADOM.



▶ Rendez-vous au Salon International de l'Agriculture, dans l'espace Outre-mer, du 25 février au 5 mars 2023

L'ODEADOM sera cette année de nouveau présent au Salon International de l'Agriculture, avec un stand au cœur de l'espace Outre-mer. Un stand animé et actif assurément, conçu comme espace d'information mais surtout de rencontres et débats au service de l'ensemble des partenaires de l'office. Le programme est déjà riche, mais l'ODEADOM aura à cœur d'accueillir et proposer son espace et ses appuis à tous ceux qui œuvrent au service du développement agricole ultramarin et qui le solliciteront.



Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des Outre-mer, les événements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse odeadom@odeadom.fr

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane - Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
12, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 - 93555 Montreuil cedex - Tél. : 01 41 63 19 70
odeadom@odeadom.fr - Directeur de la publication : Jacques Andrieu - Conception, rédaction, réalisation : Absinthe and co., www.absintheandco.com

Ça s'est passé ces derniers mois (août à décembre 2022)

- > Réunion du conseil d'administration de l'ODEADOM les 24 et 25 novembre 2022, en présence des deux ministres de tutelle
- > Réunion du comité de pilotage stratégique de l'ODEADOM le 14 novembre 2022
- > Réunion du comité sectoriel banane le 30 septembre, du comité végétal le 8 décembre, du comité canne à sucre le 13 décembre 2022
- > Conseil d'orientation de FranceAgriMer consacré aux stratégies des filières face au changement climatique le 8 novembre 2022
- > Journées AFD CEROM « Les Outre-mer en transition. Défis et visions » le 13 octobre 2022
- > Séminaire de la DGOM « l'alimentation-nutrition Outre-mer » le 14 octobre 2022
- > Assemblée générale d'Eurodom à Bruxelles, le 25 octobre 2022
- > Conseil d'administration du CIRT DOM le 2 novembre 2022
- > Deuxième session du e-salon de l'élevage de Guyane les 4 et 5 novembre 2022
- > Séminaire ecophyto DOM 2+ du 7 au 9 novembre à La Réunion
- > Assises économiques de l'Outre-mer organisées par Ouest-France & Le Marin, le 6 décembre 2022
- > Séquence « chlorldécone » du 12 au 16 décembre 2022 en Guadeloupe et Martinique appuyé sur le colloque scientifique international «Chlorldécone, connaître pour agir», qui se tiendra du lundi 12 au mercredi 14 décembre 2022 en Guadeloupe

Vie de l'établissement

- > Elections professionnelles de la fonction publique. Celles-ci se sont tenues du 1er au 8 décembre 2022 avec de nouvelles modalités de votes électroniques déployées pour toute la sphère du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. A noter une participation importante à l'ODEADOM de plus de 70 %, gage de l'attachement des agents de l'office à un dialogue social approfondi.
- > Assemblée générale du personnel de l'ODEADOM le 28 novembre 2022
- > Comité technique ODEADOM réuni le 18 novembre 2022

Mouvements à l'ODEADOM

- > Départ de Noria Mokrane du service grandes cultures
- > Départ de Siva Balabascarane de l'observatoire de l'économie agricole des Outre-mer
- > Départ de Noura Lakhali qui a pris d'autres fonctions au groupement comptable
- > Arrivée de Michèle Isolonge auprès de l'observatoire
- > Arrivée de Mathilde Garcia au service contrôles et suivi des audits
- > Arrivée de Cyril Hostache au service contrôles et suivi des audits
- > Arrivée de Josselyn Dupré à l'observatoire, recruté à l'issue de son stage au sein de l'ODEADOM

Mouvements autour de l'office

- > Nomination de Urwana Querrec comme directrice adjointe de cabinet de Marc Fesneau, et référente Outre-mer au sein du cabinet du ministre
- > Nomination de Philippe Duclaud à la tête de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du MASA, succédant à Valérie Metrich-Hecquet, qui a pris la direction générale de l'ONF
- > Nomination de Benoît Bonaimé directeur de l'enseignement et de la recherche au sein du MASA
- > Nomination de Maud Faipoux directrice générale de l'alimentation au MASA
- > Benoît Vallet a été nommé directeur général de l'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire, succédant à Roger Genet
- > Sandrine Jaumier a été nommée adjointe à la sous directrice des politiques publiques de la direction générale des Outre-mer (DGOM), succédant à Mikael Quimbert. Oudi Serva a été nommé chef du bureau des politiques agricoles rurales et maritimes au sein de cette sous direction et Loïc Biwand, adjoint au chef de bureau.
- > Jean-Christophe Bouvier a été nommé préfet de Martinique le 29 juillet 2022, succédant à Stanislas Cazelles
- > Départ de Pascal Augier de la DAAF La Réunion ainsi que de Sophie Bouyer de la DAAF Martinique

Décorations

- > Mérite agricole. En août 2022 ont été notamment distingués : Mme Querrec, conseiller dans le cabinet de M. Marc Fesneau, M. Landelle, conseiller Outre-mer à la DGPE et, dans les départements et territoires, M. Baudrimont, M. Heu, Mme Sainte-Luce (Guyane), Mme Sallery (Mayotte), M. Asselos (Guadeloupe), M. Azerot, M. Onimus, Mme Mayet (Martinique), M. Hio (Polynésie)

Publications récentes ciblées

Observatoire de l'économie agricole d'Outre-mer : Les soutiens à l'agriculture ultramarine : Bilan 2021 – Publié en août 2022 - Note Observatoire EAOM n°2022 04